

Éducation nationale. Une nouvelle rentrée obligatoire sous les signes de l'incertitude et des craintes

Une nouvelle rentrée scolaire a eu lieu, lundi 22 juin en France comme dans l'agglomération d'Elbeuf, avec le déploiement d'un protocole sanitaire assoupli dans les établissements. Mais les craintes demeurent pour ces deux dernières semaines de cours de l'année.

La nouvelle a été donnée dimanche 14 juin par Emmanuel Macron, le président de la République. Les élèves des écoles élémentaires et du collège ont été invités à reprendre les cours lundi 22 juin, tous, sans exception.

Les modalités d'organisation, notamment liées au protocole sanitaire sont laissées aux soins des directeurs et principaux. Seul mot d'ordre, retourner à l'école, avec le même emploi du temps défini à la rentrée de septembre.

« Encore une fois, on apprend l'information dans les médias. C'est sûrement la nouvelle façon de faire. On s'attendait à travailler sur une rentrée scolaire en septembre », s'indigne Élisabeth Lechevallier, la présidente du bureau départemental de la FCPE 76 (Fédération des conseils des parents d'élèves) et résidant à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Rétablir le lien pour septembre

Si elle avoue volontiers son incompréhension face à une telle décision, elle est toutefois optimiste sur l'idée de voir les enfants reprendre la route de l'école.

« Cela permet de reprendre contact, de rétablir le lien entre les élèves et les établissements. Et ce sera l'occasion de faire le point, pour les enseignants, sur ceux qui ne reviennent pas. »

En dépit d'une injonction qui appelle tous les enfants à revenir en cours, il existe certaines situations où, pour deux semaines, cela s'avère trop complexe de remettre les enfants à l'école.

Des sanctions ?

« Vous avez des familles dont les parents ont dû reprendre le travail. Ils ont dû trouver des solutions de garde et parfois, c'est d'envoyer les enfants dans les familles qui ne se trouvent pas toujours à proximité. Dans ce cas, cela apporte un coût financier de les faire revenir. Et ce n'est pas toujours possible. Pour d'autres, il existe des enfants dits sensibles et, par le biais d'un certificat médical, peuvent être dispensés de retourner en classe », détaille la présidente.

Se pose alors la question des sanctions : seront-elles de rigueur ? D'après Élisabeth Lechevallier, **« les directeurs et principaux seront plutôt dans la bienveillance. Et d'après les dires officieux de M. le ministre Jean-Michel Blanquer, il ne devrait pas y en avoir. »**

Comme l'a indiqué ce dernier : **« Notre but c'est qu'il y ait le plus d'élèves possible qui reviennent. »** (Interview sur France Info, de jeudi 18 juin).

« Les parents sont intéressés par cette possibilité de remettre leurs enfants au sein de leurs établissements mais ils ont peur. Beaucoup de craintes mêmes. »

« Nous avons beaucoup de parents qui nous appellent en nous demandant si leurs enfants seront en sécurité ? Je leur réponds qu'ils doivent rester vigilants mais que la décision à prendre est la leur. Et seulement la leur, personne ne peut les conseiller, pas même nous. »

Exécution

Vigilance, c'est également le mot d'ordre au sein du corps administratif et enseignant. Ils sont à nouveau sur le pied de guerre pour réadapter les établissements, les équipes dédiées au nettoyage, à l'accompagnement des enfants durant les temps de pause, dans les cantines et les transports.

« Est-ce que les enfants seront amenés à rentrer tous en même temps, à la même heure ? Devront-ils respecter des horaires décalés ? Et comment cela se passe dans les transports ? Devront-ils porter un masque ? »

Est-ce que la distanciation physique sera possible ou comme ce sera le cas dans les couloirs des collèges, les adolescents seront invités à porter leur masque ?

Dans tous les cas, les modalités d'exécution de ce nouveau protocole sanitaire allégé, pour cette troisième rentrée seront mises à l'épreuve dès lundi.

« Ce n'est pas possible pour les parents de mettre leurs enfants à l'école lundi sans avoir de réponses précises. Y a-t-il une cantine ? Comment s'organisent les transports ? En plus, certains d'entre eux ont déjà rendu leurs livres de cours. »

Et du côté des professeurs, c'est la même invitation à reprendre les cours, s'adapter en quelques jours pour concevoir les enseignements.

Les équipes des établissements vont avoir peu de temps pour remettre les classes en ordre pour cette troisième et dernière rentrée scolaire.

Et les modalités pratiques sont transmises par les établissements, aux parents, une fois leur propre organisation définie.

Une situation inédite pour tous, qui pourrait se représenter.

« On peut potentiellement revivre un jour cette période difficile, peut-être en septembre. On ne peut pas savoir », conclut Élisabeth Lechevallier.

M.A.



C'est la troisième rentrée scolaire, cette année 2019-2020. (Photo d'archives)